



AMNESTY
INTERNATIONAL
HALTE À LA VIOLENCE
CONTRE LES FEMMES

VIOLENCES SEXUELLES
CONTRE LES FILLES EN HAÏTI

**NE LEUR
TOURNEZ PAS
LE DOS**



**PROTÉGEZ LES JEUNES
HAÏTIENNES CONTRE LES
VIOLENCE SEXUELLES !**

HALTE À LA VIOLENCE
CONTRE LES FEMMES

AMNESTY
INTERNATIONAL



PROTÉGEZ LES JEUNES HAÏTIENNES CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES !

Le viol et d'autres formes de violence sexuelle sont très répandus en Haïti, et la plupart des victimes sont des jeunes filles. Les auteurs de ces sévices sont rarement traduits en justice.

Chaque année, un grand nombre de viols sont perpétrés pendant la période du carnaval ; ils sont souvent commis par des gangs de jeunes gens qui menacent leur victime d'une arme. Des dizaines de victimes sont sorties de l'ombre et ont courageusement raconté leur histoire. Elles sont cependant nombreuses à éprouver de la réticence à dénoncer leurs agresseurs à la police, par peur des représailles mais aussi en raison de la honte qu'elles ressentent et du jugement moral négatif porté par la société sur les victimes de violences sexuelles.

Le Plan national de lutte contre les violences faites aux femmes est entré en vigueur en 2006. Ce Plan prévoit des mesures qui, si elles sont introduites, pourraient grandement aider à mettre fin à la violence contre les femmes et les jeunes filles. Dans les faits, cependant, les mesures de protection garantissant le droit des jeunes filles de vivre à l'abri de la peur et de la violence restent rares et insuffisantes. Les mineures continuent donc à être exposées au viol et à d'autres formes de violence sexuelle au sein du foyer et de la collectivité.

PASSEZ À L'ACTION !

Veillez signer la carte postale ci-dessous et l'envoyer à Michèle D. Pierre-Louis, Premier ministre d'Haïti

Photo : Fillette assise dans une cour d'école en zone rurale, Haïti. © Amnesty International

Index : AMR 36/001/2009



PROTÉGEZ LES JEUNES HAÏTIENNES CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES !

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Madame le Premier ministre,

Je me permets de vous écrire afin de vous faire part de ma profonde inquiétude face au niveau élevé de la violence sexuelle contre les jeunes filles en Haïti, en particulier pendant le carnaval. Si l'ampleur réelle de cette violence n'est pas connue, tous les ans, rien qu'à Port-au-Prince, des dizaines de filles signalent qu'elles ont été violées sous la menace d'une arme par des groupes de jeunes gens.

Je vous prie donc instamment de mettre en œuvre, avec le soutien d'autres membres du gouvernement haïtien et de la communauté internationale, toutes les mesures nécessaires pour lutter contre le viol et pour protéger le droit des mineures de vivre à l'abri de la violence.

Je vous demande également, à vous-même ainsi qu'aux autres membres concernés du gouvernement haïtien, de faire en sorte que les agresseurs soient déferés à la justice et que les victimes reçoivent le soutien dont elles ont besoin ainsi que des réparations dignes de ce nom.

Veillez agréer, Madame le Premier ministre, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Nom : _____

Adresse : _____

Email : _____

Premier ministre

Son Excellence Madame Michèle D. Pierre-Louis

La Primature

Route de Bourdon, Impasse Prosper n° 1

(Villa d'Accueil)

Port-au-Prince

Haïti

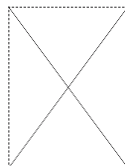


Photo : Carnaval, Port-au-Prince, Haïti, 2005. © Dieter Telemans/Panos Pictures.
Amnesty International, Secrétariat international, Peter Benenson House,
1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, R.U. www.amnesty.org Index : 36/001/2009.